

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES**  
**PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**LE 9 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Philippe PROST, maire en exercice.

**Date de convocation** : 02/06/2023

Nombre de conseillers en exercice : **11**

Nombre de conseillers présents : **7**

Nombre de conseillers votants : **7**

**Présents** : Mmes DALOZ Christel, CARRON Annabelle et GAY Laurence. Mrs BOUQUEROD Marc, , HUMBERT Jacques, , PROST Philippe et RAVIER Franck.

**Absent(s) – Excusé(s)** : Mme

**Absents** : Mmes GROSPIERRE Aline et LAMBERT Maëlle. Mrs CROLET Boris et RICHEMOND Adrien

Madame Laurence GAY a été désignée secrétaire de séance

**Délibération n°14-2023 Objet : Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

Le conseil municipal doit désigner 1 délégué et 3 suppléants.

Sont élus : délégué : Marc BOUQUEROD. Suppléants : Christel DALOZ, Laurence GAY et Franck RAVIER.

**Délibération n°15-2023 Objet : Désignation d'un référent déontologique**

Adopté à l'unanimité.

Alexandre CIAUDO Professeur agrégé de droit public à l'Université de Franche-Comté et avocat à la Cour, inscrit au Barreau de Dijon est désigné référent déontologique pour toute la durée du mandat des élus locaux.

**Délibération n°16-2023 Objet : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau 2022**

Approuvé à l'unanimité

Le conseil municipal **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

**Délibération n° 17-2023 Objet : Annulation de la délibération n°12-2023**

Approuvé à l'unanimité

Suite aux remarques des services préfectoraux, le conseil municipal décide le retrait de la délibération n°12-2023 relative au déclassement d'une partie de la voie communale de La Cure et son aliénation.

Sarroigna le 16 juin 2023

Le Maire

Philippe PROST

